

CITROEN BERLINGO VAN M LIGHT 650 KG VAN (Ref:N201047)

1.5 BlueHDi

Bluetooth

0 KM



CYLINDREE 1.5 cc

CARBURANT DIESEL

PUISSANCE 100

CO2 140 g/km

BOITE DE VITESSE 6 v

PORTES portes

CATEGORIE VU

COULEUR
BLANC

KM 10km

DATE IMMAT. 25/11/2025

FABRICATION Array

STOCK En stock

PRIX : 21.842 € TTC

LISTE DES OPTIONS

Aide au stationnement arrière - Aide au stationnement avant - Capteur de lumière - Anneaux d'arrimage - Apple CarPlay AndroidAuto - Avertissement d'angle mort - Banquette 2 places modulable avec fonction bureau - Caméra de recul avec écran intégré au rétroviseur central - Radio DAB - Détecteur de pluie - Ecran tactile - Habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - Réplication du smartphone sur l'écran - Système de navigation - Pare-brise acoustique - Phares antibrouillard - Plancher bois - Rétroviseurs extérieurs noirs - Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Siège conducteur réglable en hauteur - Tableau de Bord digitale - Trappe sous banquette passager - USB -

EQUIPEMENT DE SERIE

abs - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - anneaux d'arrimage - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 15" - porte coulissante à droite - prise 12 v - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège passager simple - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.